

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 novembre 2017,

"Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'Ecole" : les élèves créent, en classe, des entreprises éphémères

43 établissements, 1500 élèves et 100 professionnels de l'Éducation

Expérimenter la création d'une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), en classe, c'est possible ! Pour sa deuxième année, « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École » revient dans les collèges, les lycées et les Maisons Familiales Rurales. Le dispositif offre l'opportunité de faire découvrir les pratiques et les valeurs de l'ESS, par l'expérimentation et la prise de responsabilités, à des jeunes et des professionnels de l'Éducation. Les élèves sont engagés dans des projets d'utilité sociale sur leur territoire, vivent la citoyenneté, la coopération et la démocratie en classe.

FAIRE DÉCOUVRIR L'ESS EN CLASSE PAR L'EXPÉRIMENTATION ET LA PRISE DE RESPONSABILITÉS

L'Économie Sociale et Solidaire est une manière d'entreprendre collectivement où les personnes sont au centre des activités économiques, qui sont un moyen et non une finalité. L'ESS est caractérisée par la gestion démocratique, la coopération et la lucrativité limitée. Le dispositif « **Mon ESS à l'École** », soutenu par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Transition Ecologique, consiste en la création en classe d'une entreprise de l'ESS (association, coopérative et mutuelle) par des élèves.

A LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017, LE PROJET RASSEMBLE DÉJÀ :

- * **Plus de 43 établissements (30 lycées de toutes filières, 10 collèges et 3 MFR),**
- * **Plus de 1 500 élèves de la 6^{ème} au BTS,**
- * **100 professionnels de l'Éducation,**
- * **Sur 11 régions (Aquitaine, Bretagne, Ile-de-France, Limousin, Lorraine, Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte-D'azur, Picardie, Rhône-Alpes).**

DE LA CRÉATION D'UN MÉDIA COOPÉRATIF A LA MISE EN PLACE DE BOUTIQUES SOLIDAIRES

Les projets portent sur de multiples thématiques : la solidarité, la découverte du territoire, le développement durable, la citoyenneté et l'intergénérationnel.

- * Des collégiens animent une association qu'ils ont fondée pour aller à la rencontre de personnes isolées en Nord-Pas-De-Calais, d'autres créent des médias coopératifs en Ile-de-France ou des Amap (Association de maintien de l'agriculture paysanne) dans le cadre d'EPI.
- * Des lycéens sont engagés dans la création d'un système d'échange local (SEL) en Picardie, d'autres dans la création d'une boutique solidaire en Bretagne ou dans la mise en place d'ateliers de rénovation de vélos dans le Rhône.

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS ET DES RESSOURCES A DISPOSITION DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

- * Un projet peut démarrer à tout moment de l'année et se concevoir sur un à trois trimestres. Les projets « Mon ESS à l'École » sont aujourd'hui menés dans des cadres d'enseignement pluridisciplinaire, de cours ou hors temps scolaire notamment.
- * Les élèves et enseignants sont accompagnés par des parrains professionnels de l'ESS, acteurs sur le territoire, et issus des organisations membres de L'ESPER ou de partenaires. Les parrains professionnels bénévoles jouent un rôle central dans les projets pédagogiques, de l'idée à la réalisation. En partageant leur expérience et faisant visiter leurs entreprises, ils transmettent leurs valeurs d'engagement et accompagnent des élèves dans la découverte des métiers de l'ESS.
- * Des outils pédagogiques pour faire découvrir l'ESS sont en libre accès sur www.monessalecole.fr,
- * Des témoignages et des fiches outils sont disponibles pour donner des idées de projets.

DES ÉVÈNEMENTS DE VALORISATION DE CES PROJETS CITOYENS

Des événements de valorisation de ces projets citoyens sont organisés dans les mois à venir, notamment lors de la « [Semaine de l'ESS à l'École](#) », du 26 au 31 mars 2018. Les élèves mettront en valeur leur découverte de l'ESS et leur création d'entreprises auprès des établissements scolaires, des professionnels de l'ESS, ou même des collectivités partenaires, passant ainsi le relai à d'autres élèves pour essaimer l'expérience.

« MON ESS A L'ÉCOLE », UN PROJET MULTIPARTENARIAL ANCRÉ SUR UN TERRITOIRE PILOTÉ PAR L'ESPER

À propos de L'ESPER

L'ESPER est un acteur majeur de l'éducation des jeunes à l'ESS sur les territoires, signataire de deux accords-cadres en 2013 et 2014 avec le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère délégué à de l'Économie Sociale et Solidaire. L'ESPER est une association située à la croisée des mondes de l'éducation et de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle représente 45 organisations agissant dans le champ de l'éducation (mutuelles, associations, coopératives et syndicats) et est animée par 26 correspondants en région. www.lesper.fr

Ils ont participé à l'élaboration du projet : ESS France, Le CNCRESS, Coop Fr, Les Scop & l'UDES.

Ils contribuent à faire du projet, une réalité : le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, la MGEN, la MAIF, la MACIF, la Mutualité Française, la Casden BP

Contacts presse

Thibault SAUVAGEON, Délégué national de L'ESPER – thibault.sauvageon@lesper.fr – 01 40 47 24 18 / 07 89 64 34 56
Plus d'informations sur le dispositif sur www.monessalecole.fr